



Stéphanie Prigl d'Ondel
1 Place du square de Geyter
93200 Saint-Denis
Coordinatrice 93

Madame Claire O'PETIT
Candidate aux Municipales à Saint-Denis
Liste MODEM

Madame,

Vous dirigez une liste de candidature aux élections municipales et c'est à ce titre que nous nous adressons à vous. En effet, si vous êtes élue, en votre qualité de Maire, vous aurez en charge la sécurité de vos administrés, y compris, leur sécurité sanitaire. Or, dans le dossier qui nous intéresse, celui de la téléphonie mobile, la préoccupation sanitaire a été omise tant par les industriels que par les pouvoirs publics qui n'ont pas voulu imposer des normes réglementaires respectueuses des conditions de vie et de santé de tous.

Pourtant le débat en cours au sein de la communauté scientifique s'oriente de plus en plus vers la reconnaissance d'un risque sanitaire qui, eu égard à la taille de la population concernée (plusieurs dizaines de millions d'utilisateurs de portables et plusieurs centaines de milliers de riverains d'antennes), peut en faire le plus gros problème de santé publique des années à venir. En effet, les enquêtes épidémiologiques menées sur les utilisateurs de portables indiquent une augmentation significative des risques de cancer du cerveau, de la glande parotide ou encore de neurinomes de l'acoustique pour les gros utilisateurs de portables ou pour les usagers de longue durée (dix ans et plus d'usage du portable). Les quelques enquêtes épidémiologiques expérimentales menées sur les riverains ont abouti, elles aussi à la reconnaissance de symptômes spécifiques liées à l'exposition aux rayonnements des antennes-relais de téléphonie mobile. Plus récemment, des plaintes de bibliothécaires ont contraint la Mairie de Paris à interrompre le WiFi dans un certain nombre de bibliothèques. Certes, sur ces technologies dont le développement massif est récent, on ne sait pas tout, les certitudes scientifiques ne se construisent pas en un jour, mais les connaissances actuelles sont suffisantes pour mettre en place des mesures de gestion des risques.

Même si les pouvoirs des maires sont limités dans ce dossier, vous aurez, si vous en avez la volonté politique des moyens d'agir. C'est pourquoi nous vous proposons de vous engager sur un certain nombre d'actions :

1. informer les jeunes et les parents d'élèves sur l'usage raisonné du portable et la nécessité de protéger les enfants (dont le cerveau absorbe 60% de rayonnement en plus selon une étude de l'Université de Porto Alegre)

2. avant toute signature d'autorisation de travaux, informer du projet d'antenne et organiser une concertation avec les riverains du quartier
3. Maintenir la commission de concertation et de suivi à laquelle participeraient outre les représentants de la commune et ceux des opérateurs des membres des associations compétentes sur ce dossier. Cette commission aurait connaissance des implantations actuelles et de l'état actualisé de l'exposition à travers la cartographie électromagnétique ; elle étudierait tous les projets d'implantation ou de modification de site, lesquels devraient lui être présentés dans le cadre d'un plan de déploiement annuel, et elle pourrait engager des mesures de vérification.
4. prévoir au PLU des moyens de protection des sites sensibles (établissements scolaires, crèches, maisons de retraite...)
5. contrôler l'état des conventions d'occupation du domaine public et les modifier afin de rajouter un maximum de garanties. Exiger ainsi que le niveau de 0,6 Volts par mètre ne puisse être durablement dépassé dans les lieux de vie ou de travail.
6. concernant les HLM qui dépendent de la commune, réorganiser les sites existants si nécessaire afin de se limiter à 0,6V/m d'exposition des populations, en accordant une attention toute particulière aux dates d'échéance de ces baux pour ne pas les renouveler si la situation n'est pas satisfaisante

7. Ne pas installer de WiFi dans les écoles. Favoriser partout où cela est possible les connexions branchées sur le câble téléphonique aux liaisons « sans fil ».

Quelle que soit votre position sur chacun de ces points, nous désirons vivement connaître vos intentions, que nous communiquerons, ainsi que les autres réponses reçues, à toutes les personnes intéressées.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer Madame l'assurance de notre parfaite considération.

Stéphanie Prigl d'Ondel